

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2398 - 18 juillet 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Agression israélienne,
complicité des grandes puissances**

**On assassine
le peuple
palestinien !**

Dans les entreprises

L'été n'empêche pas les luttes

Leur société

- p.4 ■ Observatoire des contreparties
- Apprentissage : faire baisser les salaires
- Retraites : vous avez dit revalorisation ?
- Baisse des impôts... pour les patrons
- Livret A : cadeau aux banques
- p.5 ■ Droit de vote des étrangers : encore des mots !
- Les ambitions de Montebourg
- Dexia : les socialistes protègent le capital
- p.8 ■ La presse et la grève de la SNCM
- Laboratoires pharmaceutiques : nouveau scandale
- Martinique et Guadeloupe : le chikungunya aurait pu être évité
- Île de Ré : péage et insécurité routière

Dans le monde

- p.6/7 ■ Israël-Palestine : massacre à Gaza
- Mali : l'armée française défend les intérêts capitalistes
- Bolivie : travail des enfants dès 10 ans
- Espagne : une loi pour tenter de bâillonner les luttes
- Tunisie : répression syndicale chez Latécoère
- Argentine : licenciements chez Lear

Dans les entreprises

- p.9 ■ RATP :
 - Débrayage victorieux à la maintenance
 - Ligne 13 : recul de la direction
- Banque Postale Limoges : le mondial des pitres
- Ascenseurs : il y a urgence
- p.10 ■ Theramex-Monaco : grève et manifestations
- CHU Nancy : restructurations
- Les commerces ferment à Argentan
- Carrefour d'Angoulins : grève contre le travail du dimanche
- p.11 ■ PSA Mulhouse : mensonges sur mensonges
- PSA Sochaux : la direction loupe son coup
- Smart Mainbach : grève contre les bas salaires
- Mory-Ducros : un jugement pour les salariés
- Carrier Carrosserie-Alençon : magouille patronale
- p.12 ■ Toulouse AZF : Total cède
- Intermittents : la lutte continue
- Fil rouge

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Après plus de deux ans de gouvernement du Parti socialiste, chacun a pu constater qu'il poursuit la même politique que son prédécesseur, favorisant le patronat et faisant payer la crise au reste de la population. Alors comment riposter à ce gouvernement et au patronat ? Quelle perspective de lutte envisager alors que les centrales syndicales ne savent que se lamenter sur le manque de « dialogue social » des patrons et du gouvernement ? Comment combattre la montée des idées réactionnaires et xénophobes, des nationalismes et des protectionnismes de tout poil ? Comment mettre fin au système capitaliste et à l'exploitation ?

Les militants de Lutte Ouvrière, comme chaque année, profitent de la période estivale pour parler de ces questions avec tous ceux qui le souhaitent. Ainsi, ils seront présents à la rencontre de la population dans près de 200 villes dans tout le pays. Face à la situation de crise, seules les luttes, tôt ou tard, pourront changer le cours des choses. Et il faut que tous ceux qui en sont conscients s'y préparent.



Pas-de-Calais Nord

Jeudi 17 juillet : Amiens
Vendredi 18 juillet : Arras
Samedi 19 juillet : Cambrai

Marne Ardennes

Jeudi 17 juillet : Épernay
Vendredi 18 juillet : Charleville
Samedi 19 juillet : Sedan - Charleville

Région havraise

Jeudi 17 juillet : Bolbec
Vendredi 18 juillet : Fécamp
Samedi 19 juillet : Le Havre

Alsace

Jeudi 17 juillet : Strasbourg
Vendredi 18 juillet : Colmar
Samedi 19 juillet : Mulhouse

Seine-Maritime Somme

Jeudi 17 juillet : Dieppe
Vendredi 18 juillet : Le Tréport
Samedi 19 juillet : Abbeville

Centre

Lundi 21 juillet : Gien
Mardi 22 juillet : Montargis
Mercredi 23 juillet : Pithiviers

Jeudi 24 juillet : Nevers
Vendredi 25 juillet : Châteauroux
Samedi 26 juillet : Vierzon

Yonne

Seine-et-Marne
Lundi 21 juillet : Montbard - Avallon
Mardi 22 juillet : Auxerre
Mercredi 23 juillet : Sens
Jeudi 24 juillet : Montereau
Vendredi 25 juillet : Nemours
Samedi 26 juillet : Melun

Champagne-sud

Lundi 21 juillet : Troyes
Mardi 22 juillet : Bar-le-Duc

Mercredi 23 juillet : Chaumont
Jeudi 24 juillet : Vitry-le-François
Vendredi 25 juillet : Verdun
Samedi 26 juillet : Saint-Dizier

Tarn Languedoc

Lundi 21 juillet : Albi
Mardi 22 juillet : Castres
Mercredi 23 juillet : Montauban
Jeudi 24 juillet : Narbonne
Vendredi 25 juillet : Perpignan
Samedi 26 juillet : Carcassonne

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos- Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal juillet 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Les assassins d'un peuple

Alors que les télévisions du monde entier faisaient de la coupe du monde de football un spectacle planétaire, le territoire de Gaza était noyé sous les bombes de l'aviation israélienne. Ce petit territoire laissé par l'État d'Israël aux Palestiniens est une des régions du monde les plus densément peuplées. L'expression « bombardements ciblés » n'est qu'hypocrisie. Parmi les centaines de victimes, morts ou grièvement blessés, il y a nécessairement une majorité de civils, et on retire des corps ensanglantés d'enfants des ruines de leur maison.

Le point de départ de l'enchaînement de la violence – l'assassinat de trois jeunes Israéliens suivi de l'exécution d'un jeune Palestinien – a été l'étincelle qui a fait exploser une fois de plus le baril de poudre israélo-palestinien. C'est le énième épisode d'une guerre d'oppression menée depuis plusieurs décennies par l'État d'Israël, soutenu par toutes les grandes puissances contre un peuple palestinien parqué dans des territoires dispersés, soumis à boycott et entourés de murs et de barbelés. Un peuple privé de tout droit, soumis à des vexations incessantes.

Cela fait des décennies que, sur un petit territoire – l'équivalent de trois départements en France – où coexistent deux peuples, il y en a un, les Palestiniens, qui est enfermé dans une prison à ciel ouvert dans son propre pays, tandis que l'autre, les Israéliens, est transformé en gardien de prison.

L'État d'Israël a beau posséder une des armées les plus modernes et les plus efficaces (avions, hélicoptères, drones), il n'arrive pas à étouffer les révoltes successives du peuple opprimé. Il n'a réussi qu'à susciter, du côté des Palestiniens, des organisations qu'il dénonce comme terroristes car elles utilisent à petite échelle les mêmes méthodes dont il use, lui, à grande échelle.

L'ampleur de la répression a amené des dirigeants des puissances impérialistes, parmi lesquelles la France, à prononcer quelques phrases de feinte indignation. Le Drian, ministre français de la Défense, a recommandé benoîtement à son compère israélien de « faire preuve de mesure dans sa riposte ». Une nouvelle série de conférences internationales est convoquée pour pérorer sur la paix pendant que les bombes continuent à tuer...

L'attitude des dirigeants de l'Occident impérialiste ne relève pas seulement de l'hypocrisie. Et ce n'est sur-

tout pas une politique de l'autruche. Leur politique est sciemment menée, et de longue date.

Les chefs d'État se succèdent aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni, le Parti démocrate prend la relève du Parti républicain, la gauche celle de la droite, les conservateurs celle des travaillistes, mais pour mener avec constance la même politique. Dans ce Moyen-Orient à l'emplacement stratégique, dont nombre de régions sont gorgées de pétrole, la politique des grandes puissances impérialistes a toujours été de diviser pour régner, de morceler les populations, de dresser les États les uns contre les autres, afin de sauvegarder la mainmise de leurs grands trusts sur les ressources.

Leur politique a toujours été de lâcher une part des énormes richesses accumulées à des potentats locaux, de leur vendre des armes pour mener la guerre les uns contre les autres, et surtout à leurs propres peuples qui crèvent de pauvreté.

Dans ce jeu de division, l'État d'Israël a toujours joué un rôle particulier. Il est l'allié et le bras armé le plus fiable de l'impérialisme contre les peuples arabes voisins. De surcroît, il permet aux régimes arabes les plus dévoués eux-mêmes à l'impérialisme, comme l'Arabie saoudite ou les émirats du pétrole, de dissimuler leur politique réactionnaire derrière des déclamations contre Israël. Voilà la réalité des rapports impérialistes qui sont derrière les affrontements fratricides entre deux peuples entremêlés dont l'écrasante majorité aurait tout intérêt à une cohabitation fraternelle.

Regardons les images que rapporte la télévision, de ces enfants, femmes et hommes, aux yeux hagards, qui fuient les bombardements. Pour éloigné que soit le Moyen-Orient, il n'en est pas moins bien près de nous.

Le foyer de tension qu'il est n'a de spécifique que sa permanence. Mais de l'Irak à l'Afrique en passant par la Syrie, combien d'autres zones de guerre surgissent, où des peuples ou des fractions de population sont jetés les uns contre les autres au nom du nationalisme, de l'ethnisme ou de la religion ? Même lorsqu'un impérialisme se pose en pacificateur, comme l'impérialisme français en Centrafrique ou au Mali, il est en fait un pompier pyromane.

Le capitalisme, ce n'est pas seulement l'exploitation, l'oppression, l'accroissement des inégalités, c'est aussi l'impérialisme. Les guerres dont il est porteur menacent toute l'humanité.

• 14-Juillet

Hollande au garde-à-vous... devant les patrons

Le 14 juillet, c'est la tradition : après le défilé guerrier, on a droit au discours du président. Recevant TF1 et France 2 à l'Élysée, il a glissé avoir « mésestimé l'isolement dans lequel on peut être » dans ce palais présidentiel. La pseudo-confiance n'était là que pour pouvoir ajouter que Hollande, qui « veut être au contact » « circule, parle, écoute (et sait) ce que les Français ont à dire ».

Quant à ce que Hollande a à dire, c'est, comme d'habitude, un mélange de platitudes, de vagues promesses et de gros mensonges. La « reprise » ? « Elle est là, mais elle est trop faible. » Les cinq millions de sans-emploi officiellement recensés doivent donc prendre leur mal en patience. Le chômage ? Hollande se borne à constater : « J'avais dit qu'on allait inverser la courbe du chômage » d'ici fin 2013, « et puis

rien n'est venu ».

En revanche, pour ce qui est du « pacte de responsabilité », avec ses 50 milliards d'économies au détriment de la population et son avalanche de nouveaux cadeaux au patronat, là, ça vient. « Tout est sur la table, a affirmé Hollande, et rien ne changera. » En effet, le cap que tiennent Hollande, le gouvernement et le PS ne change pas : c'est tout pour les nantis, et rien pour

les classes laborieuses, même si cela plombe la popularité de ce président qui avait promis le changement.

Il est vrai que, face à des leaders de la droite qui pataugent dans les scandales judiciaires, se déchirent et n'ont de toute façon pas d'autre politique à proposer, Hollande semble encore espérer avoir ses chances à la présidentielle de 2017.

En tout cas, faute de résoudre quoi que ce soit dans

les problèmes de la population, Hollande multiplie les apparitions dans des cérémonies, du débarquement de juin 1944 au défilé du 14 juillet et à la revue des troupes françaises en Afrique. Un peu de tricolore pour se mettre en vedette fera peut-être frémir les sondages... mais pas les classes laborieuses qui n'ont rien à attendre de ce président et de son gouvernement.

Pierre LAFFITTE

• « Observatoire des contreparties »

Circulez, y a rien à voir

En janvier, le gouvernement lançait le Pacte de responsabilité, nom ronflant pour désigner les nouvelles baisses de cotisations sociales pour les patrons, censées les inciter à embaucher. Devant ce qui était un cadeau supplémentaire aux entreprises, de l'ordre de 30 milliards d'euros tout de même, il annonçait qu'un « observatoire des contreparties » serait créé pour vérifier les engagements des patrons, en particulier en matière de créations d'emplois.

Mais à l'occasion de la conférence sociale, il est apparu que cet observatoire était aussi inexistant que les emplois censés justifier les nouvelles exonérations fiscales. Interrogé par la chaîne France 2, Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du Medef, disait n'avoir aucune idée de ce qu'était cet observatoire. La même chaîne, dans un reportage diffusé le 9 juillet, montrait que rien n'était prévu pour évaluer les résultats du Pacte de responsabilité.

Chaque fois que le gouvernement fait des cadeaux aux patrons, il prétend qu'il y aura des contreparties, mais cela reste des mots. Le dernier exemple en date est le passage à 43 annuités de cotisation pour partir en retraite à taux plein, qui aurait dû s'accompagner d'un volet sur la pénibilité du travail. Eh bien Valls a récemment renvoyé une bonne partie de ces dispositions à 2016, répondant ainsi aux souhaits du Medef.

Il est vrai que, concernant le pacte de responsabilité, le patronat ne s'étant de toute façon engagé sur rien, l'observatoire des contreparties n'aura rien à vérifier.

Arnaud VAUTARD

• Apprentissage

Un moyen pour baisser les salaires

À la fin de la Conférence sociale tenue début juillet, Hollande est revenu sur l'apprentissage, qui serait selon lui une des pistes pour faire baisser le chômage. Il a même évalué à 500 000 le nombre d'emplois qui pourraient être créés d'ici à 2017, comme s'il en savait quelque chose ! Valls, de son côté, a promis de rétablir l'aide à l'apprentissage à son niveau précédent, chaque année 1 000 euros par apprenti, quelle que soit la taille de l'entreprise et non plus seulement dans celles de moins de dix salariés.

L'apprentissage peut être une solution pour ceux qui ont du mal à s'adapter au système scolaire, ou pour les métiers artisanaux très pointus dans lesquels le faible nombre d'élèves

intéressés ne permet pas à l'Éducation nationale de prendre en charge leur formation sur un plan national. La formation, dispensée à la fois par le maître d'apprentissage et par les chambres de métiers patronales, prépare essentiellement à des CAP ou BEP. Mais ce n'est pas cela qui intéresse le grand patronat qui, par la voix du Medef, déplore le manque de qualifications des apprentis arrivant sur le marché du travail. Les patrons voudraient bien en embaucher... à condition qu'ils aient au moins le niveau Bac + 2 !

Autrement dit, une fois les jeunes formés par l'État jusqu'aux études supérieures, les patrons seraient prêts à leur ouvrir les portes de leur entreprise, non pas en tant que

salariés, mais comme apprentis, avec un salaire correspondant à ce statut, allant de 53 % du smic la première année à 78 % la troisième.

Voilà le véritable enjeu de l'apprentissage tel que le souhaite le Medef: pouvoir sous-payer une partie des travailleurs et faire ainsi pression sur

l'ensemble des salariés. Hollande ne l'ignore pas, lui qui il y a à peine deux mois proposait que l'on étende aussi l'apprentissage aux seniors sans emploi ! Mais il ne pouvait perdre une occasion d'aller au devant des souhaits des patrons.

Marianne LAMIRAL



• Revalorisation des petites retraites

Pas grand-chose à voir

Quand le gouvernement a annoncé que les retraites ne seraient pas revalorisées au 1^{er} octobre, il y a eu du remous parmi les députés de gauche et les syndicats. Le gouvernement a alors précisé que « le gel ne s'appliquerait pas à celles ne dépassant pas 1 200 euros ». Ces retraites-là devraient donc être

revalorisées.

Or, dans une retraite de 1 200 euros, il y a la retraite de base (sécu) et la retraite complémentaire et, précision, la partie complémentaire n'est pas concernée par la revalorisation. En effet, les syndicats CFDT, FO, CFTC ont signé un accord avec le patronat qui

prévoit une sous-indexation des retraites complémentaires. Seule la partie retraite de base est concernée, soit pour bien des salariés du privé, environ 800 euros. Avec un taux de revalorisation de 0,6 %, cela donne une revalorisation de 4,8 euros mensuels.

Le gouvernement évalue à

300 millions le coût total de cette mesure pour 6,5 millions de retraités, soit 46,15 euros par personne et la somme extraordinaire de 3,85 euros par mois en moyenne sur douze mois, d'octobre 2014 à octobre 2015.

C'est ce qui s'appelle revaloriser les petites retraites !

Carole CAFFET

• Baisse des impôts

Des paroles pour les travailleurs, des espèces pour les patrons

Lors de son discours du 14 juillet, Hollande a promis une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu pour 2015. Elle s'ajouterait à celle de cette année où, à l'en croire, deux millions de contribuables auraient vu leur impôt diminuer et un million d'autres seraient devenus non-imposables.

Mais entre 2010 et 2013, à cause du gel du barème qui ne

suivait plus l'inflation, 2,1 millions de personnes non-imposables, vu la faiblesse de leurs revenus, le sont devenues, alors qu'en même temps leur pouvoir d'achat stagnait ou baissait. Les « cadeaux » fiscaux de cette année ne permettront même pas aux petits contribuables de revenir à la situation antérieure, et excluent de l'exonération plus d'un million

de personnes qui en bénéficiaient auparavant. À cela se sont ajoutées d'autres ponctions fiscales, dont la hausse de la TVA, qui pèsent lourdement sur le budget des plus modestes.

Combien de personnes seront concernées par la baisse annoncée par Hollande et de combien sera-t-elle ? Il est resté dans le vague, disant qu'il

ne voulait pas « promettre ce qu'il n'est pas possible de tenir ». Les travailleurs devront donc se contenter de belles paroles qui ne sont même pas des promesses. Pas de souci en revanche pour les patrons, ils auront bien les 50 milliards de réductions d'impôts et de cotisations sociales que Hollande a commencé à leur verser.

M. L.

• Livret A

Les banques peuvent dire merci

Le ministère de l'Économie a annoncé jeudi 10 juillet que le taux d'intérêt du livret A passerait de 1,25 % à 1 % à partir du mois d'août. Il atteint ainsi son niveau le plus bas depuis sa création en 1818.

Alors qu'avant 2003 le taux du livret A était directement fixé par le gouvernement,

depuis cette date il est déterminé par une formule qui dépend notamment du taux officiel de l'inflation. De juin 2013 à juin 2014, les prix auraient augmenté en moyenne de 0,3 % si l'on en croit les chiffres officiels, ce qui devrait conduire à fixer le taux du livret A à 0,5 %. Le gouvernement aurait donc

décidé de « limiter la baisse » en le ramenant à 1 %. Les petits épargnants, qui forment la grande majorité des 63 millions de détenteurs de livrets A, devraient donc s'estimer heureux !

Un banquier, interviewé dans le journal *Le Monde*, déclarait : « Il faudrait que les Français prennent enfin

conscience que l'argent sans risque ne rapporte plus rien. » Les banques aimeraient bien mettre la main sur les 268 milliards d'euros et quelques déposés sur ces livrets, des sommes qui leur échappent en partie et qui servent entre autres à financer la construction de logement HLM.

En baissant le taux du livret A, le gouvernement favorise encore les solutions d'épargne gérées par les banques, qui mettent les dépôts directement à leur disposition pour spéculer. Une prime de vacances pour les banquiers, en quelque sorte.

Jean FIELD

• Hollande et le droit de vote des étrangers

Encore des mots, rien que des mots...

Au cours de son allocution télévisée du 14 juillet, Hollande est revenu sur l'une des promesses faites lors de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2012 : accorder le droit de vote – pour les élections locales – aux étrangers non issus de l'Union européenne et installés légalement en France depuis au moins cinq ans.

Cette promesse figurait déjà dans le Programme commun signé par le PS en 1972, elle avait été reprise par François Mitterrand lors de la campagne électorale de 1981, puis par Lionel Jospin en 2002... mais elle n'a jamais été mise en œuvre par les gouvernements PS qui se sont succédé depuis 1981.

Une fois élu, Hollande a commencé par expliquer que cette mesure nécessiterait une réforme de la Constitution, et par conséquent une majorité des trois cinquièmes aux deux Chambres, Assemblée nationale et Sénat. Sous prétexte

qu'il ne pensait pas réunir cette majorité, il a préféré la retirer. Puis il a dit vouloir attendre que les élections municipales – de mars 2014 – soient passées avant de la relancer.

Aujourd'hui, il affirme de nouveau vouloir tenir sa promesse... mais pas avant 2016 et ajoute, pour justifier ce nouveau report : « *Je veux que ce soit le fruit d'un consensus.* » Comment un tel consensus pourrait-il se faire, alors que le gouvernement préfère reculer devant les idées les plus réactionnaires et les politiciens qui les véhiculent ? Alors qu'il ne sait que conforter ces

idées réactionnaires en s'attaquant aux Roms ou en proposant une nouvelle loi sur l'immigration qui, si elle est adoptée, rendra la vie encore plus difficile aux travailleurs immigrés.

Ce projet de loi concocté par le gouvernement prévoit en effet que les étrangers en situation régulière depuis un an ne pourront plus demander une carte de séjour de dix ans, mais seulement un titre de séjour pluriannuel valable au maximum quatre ans, et qu'ils devront tout au long de cette période justifier de leur situation en matière de travail, de logement, de respect des lois, etc., sous peine d'expulsion.

Quelques promesses pour tenter de se redonner une image de gauche tandis qu'il continue de porter des coups



aux travailleurs immigrés, et aussi à tous les travailleurs, voilà à quoi se résume la

politique du gouvernement Hollande.

Valérie FONTAINE

• Ambitions

Montebourg fait la promotion... de Montebourg

Montebourg, désormais promu ministre de l'Économie, continue à travailler, non pas tant au redressement de l'économie, mais au redressement... de son image. Et il ne ménage pas sa peine.

Devant un parterre de plusieurs centaines de personnes, il a en fait commencé sa campagne pour la future primaire socialiste, en vue de l'élection présidentielle de 2017. Dans un discours annonçant une série de mesures destinées selon lui à relancer l'économie, il s'en

est pris à mots à peine couverts à Hollande, dont il est pourtant l'un des ministres, accusant sa politique d'être trop conformiste. Comme quoi les injonctions du chef de l'État et du Premier ministre pour établir une façade d'unité gouvernementale n'ont guère été opérantes.

Parmi les mesures qu'il se propose de mettre en œuvre, Montebourg évoque la remise en cause de situations qu'il considère comme privilégiées. Qu'on se rassure, il ne s'agit nullement de remettre en question les avantages du

grand patronat. Choses promises, choses dues, les 50 milliards annoncés dans le cadre du Pacte de responsabilité ne sont pas annulés. Montebourg reproche seulement que ces milliards soient mal répartis. Il vise, dit-il, à réviser certaines niches dont bénéficient quelques corporations : huissiers, pharmaciens, taxis. Un projet qui n'est pas nouveau et qu'on nous ressort périodiquement et qui reste, à chaque fois, sans effet.

En sera-t-il autrement cette fois-ci ? On peut en douter. Mais de toute façon, cela ne

contribuera pas à améliorer la situation de la population laborieuse. Les huissiers, notaires et autres pharmaciens sont loin certes d'être les plus à plaindre, mais ils ont de puissants moyens de se faire entendre et les mesures annoncées sont encore loin d'être prises. Ils ont souvent la possibilité de répercuter sur leurs clients les éventuelles pertes qu'on leur imposerait. Ce serait donc, en fin de boucle, une fois encore les classes populaires qui feraient les frais de ces décisions gouvernementales, si elles voyaient le jour.

Dans cette affaire, ce qui soucie Montebourg n'est pas tant que pharmaciens, huissiers et autres soient trop bien lotis, c'est que l'ambitieux ministre puisse se mettre en évidence, afin de sortir du lot des prétendants.

Ils sont déjà nombreux dans la course. Mais les travailleurs n'ont pas à miser sur le futur gagnant car ce serait eux, à coup sûr, les perdants. Le monde du travail doit se battre sur un tout autre terrain, celui de la lutte de classe, et sans patienter jusqu'à 2017.

Jean-Pierre VIAL

• Dexia

Pour les députés socialistes, l'intérêt général, c'est l'intérêt du capital

Jeudi 10 juillet, les députés ont fait adopter un projet de loi apparemment anodin puisqu'il permet aux banques de ne plus préciser dans leur fax le taux effectif global de leur emprunt.

Faire une loi pour cela ? Cela pourrait paraître étrange et même dérisoire mais c'est une loi taillée sur mesure pour sauver Dexia, la banque d'investissement, et par contre-coup l'État lui-même qui est son garant. En effet, c'est sur cette simple question de fax que le conseil général de Seine-Saint-Denis a gagné le procès qui l'opposait à Dexia

dans l'affaire des emprunts toxiques. Cette dernière a été condamnée pour défaut d'information puisque le taux effectif global de l'emprunt n'était pas précisé dans le fax avalisant l'accord. Cela permet, par jurisprudence, à de nombreuses collectivités territoriales de faire valoir leur droit en justice.

Les emprunts toxiques qui grèvent aujourd'hui le budget de ces collectivités dépendent de formules mathématiques complexes et sont en dernier ressort indexés sur le franc suisse, qui depuis n'a fait qu'augmenter ! Les taux d'intérêt ont ainsi bondi, multipliant d'autant

la dette des collectivités. Ces emprunts concernent plus de 1 500 mairies, conseils généraux ou hôpitaux. Tous ont fait confiance à une banque spécialisée à l'origine dans le prêt aux collectivités territoriales. Mais Dexia, rentrée en Bourse depuis 1999, misait comme les autres banques sur la spéculation boursière et n'a pas hésité à proposer aux collectivités des produits hautement spéculatifs... sans les en informer.

Quand, en 2008, Dexia a fait faillite comme d'autres banques, l'État a sauvé les actionnaires en reprenant à son compte les emprunts toxiques. Le gouvernement

a ainsi privatisé les profits et socialisé les pertes. Si les collectivités territoriales n'honorent pas leurs dettes, c'est lui qui en dernier ressort devra payer ! L'addition pourrait atteindre environ 17 milliards d'euros. L'État a donc un intérêt particulier à faire des lois sur mesure et à prouver que Dexia ou tout autre banque n'a pas à indiquer le taux sur un fax final...

Cette loi serait rétroactive et permettrait à Dexia de gagner contre le conseil général de Seine-Saint-Denis, obligeant ce dernier comme les autres collectivités territoriales à continuer à payer encore et toujours les intérêts

de ces emprunts toxiques. Mais le Conseil constitutionnel étant enclin à rejeter les lois rétroactives, le moyen de les faire passer est de présenter cette loi comme servant l'intérêt général ! C'est ce que se sont empressés de faire les députés socialistes...

Faire payer les hôpitaux, les mairies et les collectivités, y compris celles où les élus du PS sont présents, plutôt que de se retourner contre les spéculateurs, voilà l'intérêt général pour le gouvernement et les députés socialistes qui le suivent et c'est tout simplement celui des banquiers.

Aline URBAIN

• Israël-Palestine Massacre à Gaza

Après une semaine de bombardements intenses sur l'enclave palestinienne de Gaza, le gouvernement israélien avait accepté le 15 juillet un cessez-le-feu proposé par l'Égypte, qui n'aura duré que quelques heures, le Hamas ayant rejeté la trêve.

Le mouvement islamiste exigeait, outre l'arrêt des bombardements, la fin du blocus en place depuis huit ans, la réouverture du poste frontière de Rafah à la frontière égyptienne et la libération des prisonniers palestiniens de nouveau arrêtés après avoir été relâchés par Israël dans le cadre de l'accord d'échange du soldat Gilad Shalit en 2011.

Obama s'est empressé de sauler la proposition égyptienne, qu'il a de toute évidence fortement inspirée, mais a tenu à rappeler qu'Israël a le «droit» et «l'obligation» de se protéger. Le représentant de l'impérialisme américain réaffirmait ainsi un soutien sans faille à son principal allié au Proche-Orient, le présentant comme une victime. C'est là

réagissent le plus souvent.

Il faut en finir avec le Hamas, clament les gouvernants israéliens, mais ce sont les civils qu'ils terrorisent, détruisant leurs demeures quand ce n'est pas leur vie. Gaza est aujourd'hui sous les bombes, mais c'est de façon permanente que des civils sont pris pour cible et assassinés. Le meurtre de trois jeunes Israéliens qui est à l'origine de l'enchaînement de violence a été précédé par de nombreuses exactions à l'encontre des Palestiniens, dont l'assassinat de deux enfants froidement abattus par un tireur d'élite israélien le



Gaza sous les bombes

15 mai dernier dans la ville cisjordanienne de Beitounia.

En menant une politique de terreur à l'encontre des Palestiniens, Israël se pose également en puissance menaçante face aux autres peuples de la région. Cela, les dirigeants occidentaux le savent. Israël n'est certes pas leur recours exclusif et permanent

mais pourrait le devenir à tout moment. C'est ce qui explique leur complicité à l'égard des crimes commis. Le peuple palestinien paye ainsi de son sang et d'innombrables souffrances la domination impérialiste dans la région.

Georges LATTIER

• Du Mali au Tchad

L'armée française en défense des intérêts capitalistes

Hollande et le ministre de la Défense, Le Drian, ont annoncé le 13 juillet une nouvelle opération dans la région du Sahel. Il s'agit en fait d'amplifier la présence de l'armée française au Mali, et de l'étendre à cinq pays voisins.

Sans rire, Hollande a annoncé que l'opération Serval déclenchée il y a un an et demi au Mali avait été parfaitement accomplie, et qu'il n'y a plus de sanctuaire pour les groupes terroristes au Mali. Au vu de ce

succès, il a donc annoncé... une nouvelle opération, plus importante et plus étendue. Cette opération, Barkhane, porterait à 3 000 le nombre de soldats présents dans la région et disposerait de moyens conséquents : 20 hélicoptères, 200 blindés, dix avions de transport, six avions de chasse et trois drones. De plus, le terrain d'intervention s'étendrait sur cinq pays frontaliers : la Mauritanie, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Dans la lutte contre les «groupes terroristes»... qui sont censés avoir été éliminés

par la force Serval, il s'agirait selon un haut gradé de l'armée de terminer le travail.

Quels que soient les discours et les déclarations de bonnes intentions, la seule véritable motivation de la présence militaire française est la défense des intérêts économiques des grands groupes capitalistes. La région est en effet riche de ressources pour ceux-ci : le pétrole en Mauritanie, l'or au Mali, l'uranium au Niger... Il s'agit donc pour le gouvernement de protéger l'exploitation de ces richesses, dont les populations

de ces pays ne verront jamais la couleur, contrairement aux actionnaires d'Areva et autres Total.

C'est justement cette exploitation, doublée de la présence et des interventions militaires françaises, qui engendre régulièrement des conflits, de la Libye au Centrafrique, et au Mali... Face à quoi les gouvernements français lancent tout aussi régulièrement des opérations, depuis Épervier mise en place au Tchad en 1986, jusqu'à Sabre au Burkina Faso et en Mauritanie en 2012, ou Licorne

Camille PAGLIERI

• Bolivie

Le travail des enfants autorisé dès 10 ans

L'âge légal du travail va tomber à 10 ans en Bolivie. La mesure en dit long sur la réalité sociale d'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine. En effet, selon une convention des Nations-unies, le travail des enfants est aujourd'hui interdit en dessous de 14 ans. La Bolivie serait donc le premier pays au monde à l'autoriser à partir de 10 ans.

Pour se justifier, le gouvernement bolivien prétend tout à la fois légaliser ce qui est une situation de fait, et faire reculer l'extrême pauvreté d'ici 2025. La loi est censée encadrer le travail de ces enfants : il ne faut pas qu'il nuise à leur scolarisation, le travail ne doit pas être dangereux, et les enfants doivent

dehors de toute légalité?

Quoi qu'il en soit, le principal problème reste l'extrême pauvreté d'une grande majorité de la population bolivienne. Aujourd'hui, 35 % des Boliviens vivent avec moins de 2 dollars par jour, et le revenu national brut annuel par habitant de 2 550 dollars classe le pays parmi les plus pauvres d'Amérique latine. Selon l'Unicef, 850 000 enfants de 7 à 15 ans travailleraient d'ores et déjà dans des conditions précaires. Légaliser ce travail ne changera pas la situation, ni le fait que les parents aient besoin

du travail de leurs enfants pour pouvoir survivre.

Or la Bolivie est un pays qui a des richesses. L'exploitation des mines d'argent de Potosi a fait la fortune de l'aristocratie espagnole au moment de la conquête grâce à l'esclavage de la population indienne. Depuis cette époque, le pays n'a jamais cessé d'être saigné à blanc : gaz naturel, mines de cuivre, forêts de bois précieux... autant de ces richesses qui n'ont jamais profité aux travailleurs boliviens. Alors que cette région était l'une des plus peuplées d'Amérique

latine, la Bolivie est aujourd'hui le pays le plus pauvre et le moins peuplé, avec 10,5 millions d'habitants pour une superficie de deux fois celle de la France.

Certains de ces enfants travailleurs se sont réjouis de cette loi qui revient à les reconnaître. « Nous ne sommes pas des voleurs, nous sommes des travailleurs et devons avoir les mêmes droits que les autres », a déclaré la sœur de l'un d'entre eux. Mais le droit des enfants, ce serait d'abord de bénéficier d'une éducation et d'une vraie jeunesse.

C. P.

• Espagne

Une loi qui voudrait bâillonner les luttes sociales

Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, vient de faire adopter un projet de loi sur la «sécurité citoyenne». Il n'entend pas s'en prendre aux spéculateurs qui pillent l'économie espagnole ni à ceux qui saccagent le système de santé ou l'éducation ni aux patrons qui, chaque année, jettent par dizaines de milliers les travailleurs à la rue, pas plus qu'aux responsables des expulsions de logements. Pour Rajoy et les siens, au contraire, il faut s'en prendre à ceux qui protestent.

Rajoy veut se donner encore plus de moyens pour agir contre ceux qui contestent sa politique même si, en ce qui concerne le maintien de l'ordre, la législation actuellement en place n'est déjà pas tendre.

En effet, au cours des dernières années, les amendes, les arrestations et les condamnations à des peines de prison pour participation à des grèves ou à des manifestations ont été de plus en plus nombreuses et implacables. Les interventions musclées de la police pour disperser des manifestations ou des rassemblements se sont multipliées.

À Grenade, en Galice, à la Rioja (région à l'est de la Castille), en Catalogne, à Valence, et en fait dans toutes les régions, des femmes et des hommes sont en prison, parfois sans avoir encore été jugés, pour

avoir participé à un « piquet informatif » du mouvement 15M ou à une manifestation. Des dizaines de personnes qui se sont opposées à des expulsions ont été condamnées à des amendes, voire à des peines de prison.

Des travailleurs du secteur public comme du secteur privé, qui ont participé à des luttes importantes contre les licenciements ou contre des réductions

de salaires, ont été condamnés à des amendes et à de lourdes peines de prison. D'après un bilan établi par les organisations syndicales, environ 300 travailleurs ont ainsi été condamnés à des peines atteignant, si on les cumule, 120 ans.

Mais aujourd'hui la droite au gouvernement veut imposer plus. Rajoy n'ignore pas que de nouveaux plans de licenciements sont prévus. Il se prépare à imposer de nouvelles coupes dans les budgets sociaux et sait que sa politique et ses mesures vont susciter des réactions dans la population. La jeunesse a montré à Burgos il y a six mois, à Madrid puis à Barcelone très récemment, qu'elle était capable

de se mobiliser rapidement et de tenir tête à la police. Rajoy craint aussi sans doute que la situation en Catalogne devienne un facteur d'instabilité politique.

Alors Rajoy puise dans les poubelles du franquisme, et ses mesures s'inscrivent dans une logique destinée à conforter l'opinion de droite. Les sanctions sont exorbitantes. L'amende pour la tenue de manifestations non autorisées dans les aéroports ou les centrales nucléaires peut atteindre jusqu'à 600 000 euros, tout comme la détention illégale d'armes ; ou encore de 1 000 à 30 000 euros pour s'être opposé à la police lors d'une expulsion d'un logement, ou pour refus de présenter ses papiers, ou si l'on empêche des contrôles dans les lieux de travail.

La loi soulève maintenant un flot de protestations. Certains articles sont contestés par des juristes, qui affirment qu'ils ne respectent pas la Constitution. Mais c'est la lutte des jeunes, des travailleurs, des chômeurs, des expulsés, qui peut rendre inopérant ce nouvel arsenal antipopulaire, antiouvrier, et destiné à les bâillonner.

Henriette MAUTHEY



Manifestation à Malaga

• Tunisie

Latécoère mène la répression antisyndicale

À Fouchana, dans la banlieue de Tunis, deux militantes syndicales licenciées par LATElec, filiale de l'équipementier aéronautique français Latécoère, sont en grève de la faim depuis près d'un mois pour obtenir leur réintégration dans l'entreprise.

Dans cette usine où les ouvrières ne touchent que 120 euros par mois, certaines d'entre elles avaient formé clandestinement une section syndicale de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail) au cours des derniers mois du pouvoir du dictateur soutenu par la France, Ben Ali. Après qu'il eut été chassé par les manifestations populaires de janvier 2011, leur section syndicale avait pu apparaître au grand jour en revendiquant des augmentations de salaire et la fin du harcèlement sexuel contre des ouvrières.

Mais la fin de la dictature de Ben Ali n'a pas mis fin à la

dictature patronale pour les travailleurs tunisiens. À l'automne 2012, Latécoère a mis au chômage 200 intérimaires, la moitié de ses ouvrières de Fouchana. Au printemps 2013, en représailles à une manifestation devant l'ambassade de France, le patron a mis dehors dix autres ouvrières, dont huit déléguées syndicales. Depuis, à force de batailler, six ont été réintégrées, mais pas les deux militantes qui font la grève de la faim et que la direction accuse de diffamer l'image de la marque.

Fournisseur d'Airbus, la filiale de Latécoère en Tunisie bénéficie du soutien du patronat tunisien qui ne veut entendre parler d'aucune concession aux travailleurs. Face à la solidarité des patrons, les ouvrières de Fouchana doivent pouvoir compter sur celle des travailleurs de France.

Lucien DÉTROIT

• Au sommaire de

Lutte de classe n° 161 (juillet-août 2014)

- L'impérialisme nécessité d'un parti représentant les intérêts politiques de la classe ouvrière
- L'économie capitaliste en route vers la prochaine crise financière
- Automobile : L'offensive patronale et les intérêts des travailleurs
- Allemagne : La première économie du continent serait-elle responsable de la crise?
- Irak : Une guerre civile produit de décennies de manœuvres impérialistes
- Afrique du Sud : Après les élections du 7 mai : discrédit de l'ANC et combativité ouvrière
- Côte d'Ivoire : Pendant que le pouvoir parle de stabilité politique et de reprise



économique, où en est la situation des classes populaires?

- États-Unis : Henry Ford : génie industriel et exploitateur féroce

- Annexe : Résultats des élections européennes en France

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

• Argentine Solidarité avec les licenciés de Lear!

À la fin mai, le groupe capitaliste américain Lear a mis à pied 330 travailleurs de son site de la banlieue de Buenos Aires, pour une durée indéterminée, sans respecter les procédures légales. Les travailleurs ont protesté notamment par des blocages routiers. Le ministre du Travail a même émis un décret reconnaissant l'illégalité de ces mises à pied. Mais Lear n'en a tenu aucun compte!

Lear est un équipementier automobile qui emploie 122 000 salariés dans 36 pays, dont la France, sur 226 sites. Lear a poursuivi ses attaques contre les travailleurs argentins en mettant en chômage technique, sans salaire, 200 travailleurs pendant 30 jours. Une centaine ont été licenciés sans indemnités, ce qui les a mis d'emblée dans une situation dramatique. Enfin, Lear interdit l'accès de ce site aux représentants syndicaux.

Jusqu'à présent, Lear produisait des câbles électriques destinés à Ford Argentina. Mais cette dernière a décidé d'importer désormais d'Amérique centrale et d'Europe une partie des câbles fournis auparavant par Lear et celle-ci veut faire payer cette situation à ses travailleurs.

C'est d'autant plus choquant que le gouvernement de Cristina Kirchner a accordé des subventions à l'industrie automobile dans le cadre d'un plan de relance destiné à stimuler les ventes, plan qui a favorisé Ford comme Lear.

Les difficultés financières que met en avant Lear pour ne plus verser les salaires de 200 travailleurs ne sont qu'un prétexte : en 2013, le groupe affichait un bénéfice d'un milliard de dollars.

Les travailleurs de Lear appellent à la solidarité internationale, notamment des travailleurs et syndicalistes de l'automobile, et font circuler une pétition. Lutte Ouvrière soutient leur appel. Les signatures peuvent être envoyées à : no.to.lear.arg@gmail.com

Jacques FONTENOY

• La presse, les « experts » et la grève de la SNCM

L'esclavage, c'est moderne !

« Marseille: comment la CGT a coulé la SNCM », titrait encore *Le Figaro* du 10 juillet, le matin même de l'annonce de la fin de la grève des marins de la SNCM. Et de dénoncer des salaires trop élevés, des jours de congés trop nombreux mais aussi la notion de service public, l'intervention de l'État et surtout des travailleurs et des syndicalistes qui osent faire grève pour se défendre au lieu d'accepter de se sacrifier pour que leur entreprise reste compétitive.

S'il y a de la gabegie à la SNCM, c'est la faute des marins syndiqués. Ce refrain a couru toute la presse. « *Le feuillet de*

la SNCM, c'est ce que la France peut faire de pire quand elle s'abandonne à son ADN contestataire et passéiste », explique l'économiste-expert Nicolas Bouzou. Pour lui, la grève relève du « sabotage du potentiel économique de la France méditerranéenne », rien de moins.

« La vérité oblige à dire que la CGT est au syndicalisme ce que le FN est à la politique. Un boulet national (...). Non seulement, elle enfourche avec obstination toutes les mauvaises causes, mais elle décourage les initiatives, propage des mensonges et attise les haines. Autant dire, doux euphémisme, qu'elle ne contribue pas pour peu au déclin économique de notre pays », écrit Franz Olivier Gisbert dans *Le Point*, dénonçant au passage les enseignants

dont les cours susciteraient les futurs fauteurs de grève.

Dans la presse dite « de gauche », on ne trouve pas mieux. Pour Jean-Marcel Bouguereau, du *Nouvel Observateur*, les salaires des travailleurs de la SNCM sont « très-trop » généreux. On parle pourtant de 2 200 euros mensuels en moyenne pour les marins et 3 600 euros pour un responsable en cuisine. Rien d'exorbitant et certainement moins qu'un journaliste en fin de carrière...

Pour tous les commentateurs mal intentionnés, les causes des difficultés de la SNCM seraient des salaires trop élevés, un temps de travail insuffisant, des effectifs, des primes et des congés trop nombreux, une défense abusive des

acquis sociaux comme du service public, des délégués syndicaux permanents à terre ou l'héritage des emplois. En bref, pour tous ces gens qui rêvent d'un capitalisme sans entrave, le mal ne peut venir que des travailleurs, a fortiori syndiqués. Ils devraient accepter de perdre tout, en échange de salaires de misère et de conditions de travail indignes. Et pourquoi pas le retour à l'esclavage?

Tous ces commentateurs en revanche n'ont pas un mot de critique pour un gouvernement qui envisage de liquider la SNCM pour laisser les coudées franches à des capitaux privés. Et même si le conflit est suspendu, les menaces demeurent.

Jacques FONTENOY

• Martinique et Guadeloupe

Chikungunya, une épidémie qui aurait pu être évitée

L'article suivant est extrait du journal de nos camarades trotskystes de *Combat Ouvrier* (UCI-Antilles).

L'épidémie de chikungunya s'étend et touche de plus en plus de personnes en Martinique et en Guadeloupe. Une sur dix a déjà été touchée et ce n'est pas fini.

La maladie est transmise par le moustique *Aedes Aegypti*, le même qui transmet aussi la dengue. Il prolifère dans les gîtes larvaires constitués d'eau stagnante. Tous les détritiques et récipients pouvant contenir cette eau sont propices à sa naissance et à sa prolifération. Autrement dit, les quartiers insalubres, mal entretenus, sont

des foyers importants. Et la population pauvre vivant dans ces quartiers est plus exposée que les autres, même si le moustique a frappé sans distinction un peu tout le monde.

Cette maladie est connue depuis déjà plusieurs années. Elle a déjà sévi à La Réunion. On en connaît donc bien les causes et les conséquences. On la surnomme « la maladie de l'homme courbé » car elle cause d'importantes douleurs articulaires. Pourtant, la prévention générale n'a pas été à la hauteur de ce qu'elle aurait dû être. Les organismes de l'État chargés de cette prévention n'ont pas assez pris la mesure de l'extension et semblent aujourd'hui dépassés par l'ampleur de l'épidémie.

Certes, il y a eu les spots radio-télévisés, les affichettes dans les aéroports, les émissions, les pulvérisations. Mais apparemment, tout cela ne suffit pas. Il aurait fallu un plan beaucoup plus ambitieux, beaucoup plus large, en faisant intervenir des équipes quotidiennement dans chaque quartier.

Il est facile de s'en prendre à la population qui ne respecterait pas les règles, qui laisserait pourrir une eau sale dans ses gouttières, pots de fleurs ou autres récipients. Mais a-t-on, avant, suffisamment informé cette population, l'a-t-on suffisamment préparée?

Force est de constater que les services de l'État ont failli.

Il aurait fallu embaucher massivement des centaines de chômeurs pour aider à mettre en place une prévention bien plus sérieuse, et efficace. Les pulvérisations qui ont lieu aujourd'hui arrivent tardivement et n'empêchent nullement la prolifération de la maladie. C'est trop peu, trop tard! [...]

Il n'y a pas de fatalité! [...] En prenant à bras le corps une prévention efficace, oui, l'épidémie aurait pu être évitée. Et si tout le monde aujourd'hui peut l'attraper, riches comme pauvres, eh bien, l'inégalité subsiste toujours face à la maladie. En moyenne, les riches auront toujours plus de possibilités de guérir rapidement que les pauvres sans ressources. [...]

• Île de Ré

Péage et insécurité routière

Le péage du pont de l'île de Ré est un racket, à 16 euros le passage l'été. Le 20 août 2010, ce montant ruineux a poussé une jeune femme, aide-soignante, à reculer sur sa voie. S'étant retrouvée à contresens, elle est décédée après collision avec une voiture arrivant en sens inverse, dont les quatre occupants ont été blessés.

À ce péage, faute d'argent pour payer, la seule alternative est d'être verbalisé, car

aucun aménagement ne permet de rejoindre la voie de circulation en sens inverse. C'est criminel, car cela incite aux manœuvres périlleuses de demi-tour sur sa voie.

Au procès qui vient d'avoir lieu, le rapporteur public a jugé le conseil général responsable « à 30 % ». Ce sont bien le péage au montant exorbitant et l'absence d'aménagements qui ont tué.

Correspondant LO



• Laboratoires pharmaceutiques

Nouveau scandale

Le Sovaldi, du laboratoire Gilead, tout nouveau traitement contre l'hépatite C, est vendu à un prix tellement exorbitant que des institutions européennes, pourtant très complaisantes vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, se sont senties obligées de réagir.

À 19 000 euros la boîte, 50 000 euros la totalité du traitement, la facture est particulièrement salée pour la Sécurité sociale, qui rembourse le médicament. Mais dans le cadre de l'autorisation temporaire d'utilisation, le prix des médicaments est libre, et le laboratoire américain Gilead ne fait qu'en profiter ouvertement.

En France, 230 000 personnes sont atteintes de l'hépatite C, et il y a 5 000 nouveaux cas chaque année. Ces nouvelles molécules permettraient une meilleure prise en charge des malades, notamment grâce à la diminution des effets secondaires. Mais comme pour n'importe quelle entreprise capitaliste, le but de Gilead est avant tout de faire des profits, et ce laboratoire coté à la Bourse américaine en fait beaucoup.

En 2011, Gilead a acheté, pour la modique somme de 11 milliards de dollars, la société Pharmasset, société qui a justement découvert la molécule revendue aujourd'hui à prix d'or. Gilead n'a donc même pas eu à déboursier le coût des recherches. Il n'a eu qu'à mettre assez d'argent sur la table pour en récolter les fruits. Et cela rapporte d'autant plus que, d'après le directeur de l'Agence nationale de recherche contre le sida et les hépatites, le coût de fabrication du Sovaldi s'élèverait à 250 dollars pour tout le traitement.

Pour Gilead, comme bien d'autres laboratoires pharmaceutiques, vider les caisses de la Sécurité sociale et les poches des assurés pour assurer leurs dividendes, c'est considéré comme un droit naturel. Et ce ne sont pas les froncements de sourcils de quelques ministres européens qui vont y changer grand-chose.

C. P.

• Maintenance RATP

Débrayage victorieux contre une sanction

Vendredi 4 juillet, parti de la Défense, un débrayage a concerné les services de maintenance itinérante de la RATP. Dans ce service on travaille souvent seul, étant éparpillés dans toute la région parisienne pour dépanner les équipements dans les gares.

La direction reprochait à un travailleur d'avoir laissé échapper accidentellement une porte dans un escalator et d'avoir endommagé celui-ci. Personne n'imaginait que cela pouvait entraîner une sanction. Les responsables les plus proches n'en demandaient d'ailleurs pas et c'est suite à l'intervention de cadres que ce travailleur a reçu le jeudi 3 juillet une convocation pour un entretien préalable à une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement!

Tout le monde s'est senti concerné car c'est toute la journée qu'il faut faire de la maintenance, souvent au milieu des voyageurs, avec les risques que cela comporte. Et le fait d'être de moins en moins nombreux pour faire de plus en plus de choses ne rend pas les choses plus faciles.

Dès le lendemain matin,

sans attendre un préavis de grève, les travailleurs de l'équipe concernée, qui s'occupe des péages, ont décidé de ne pas partir sur les chantiers extérieurs prévus. Ceux de l'équipe des escaliers mécaniques les ont rejoints, suivis par ceux de l'équipe des téléphones et des vidéos. Finalement personne, à la Défense, n'est sorti. Certains ont averti par téléphone ceux qu'ils connaissent dans les autres centres et dès 8 heures

du matin des travailleurs de l'équipe des péages de la gare de Lyon rejoignaient la Défense. On arrivait ainsi à une centaine de grévistes.

Prévenus par téléphone, plusieurs travailleurs déjà partis sur les chantiers ont rebroussé chemin. D'autres appelaient pour en savoir plus.

La direction, très surprise de la rapidité de la réaction, tentait de rassurer et demandait de recevoir une délégation.

Il lui fut répondu qu'il n'y avait rien à discuter et que le travail ne reprendrait que quand elle aurait annulé toute menace de sanction. Un langage suffisamment clair pour qu'à 9 h 15 la direction annonce qu'elle abandonnait toute sanction.

Les grévistes se sont félicités de la solidarité qui a joué entre les travailleurs de différents services alors qu'ils ne se connaissaient que très peu. Une vingtaine de travailleurs ont pu, en

quelques dizaines de minutes, mettre au courant plusieurs centaines de leurs camarades. Et les obstacles à la mobilisation que sont les différences entre métiers, l'éparpillement des centres de maintenance, le fait que certains partent directement de chez eux sur les chantiers sans voir les autres, ne pèsent pas lourd quand tous sont prêts à s'y mettre.

Une leçon à méditer.

Correspondant LO

• RATP: Ligne 13 du métro

Un recul de la direction

Le 23 mai, à l'occasion d'un préavis de grève déposé sur la ligne 4 du métro (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) pour exprimer le ras-le-bol des conditions de travail des conducteurs, la direction de la RATP, voulant que cette grève passe inaperçue, avait mobilisé des conducteurs de tout le réseau du métro pour couvrir les services grévistes.

Cela a eu pour effet de désorganiser les services des conducteurs des autres lignes, notamment sur la ligne 13 où un conducteur avait refusé d'aller rouler sur la ligne 4 en demandant sa priorité à rouler sur sa ligne, conformément à la règle d'utilisation du personnel roulant. La direction a répondu qu'en cas de grève plus aucune règle n'était valable et que la loi l'autorisait à organiser les services comme elle l'entendait dans

ce cas-là. C'est faux mais pour elle c'était un « refus d'obéissance » justifiant une sanction contre ce conducteur.

Mais les conducteurs de la ligne 13, voulant exprimer leur solidarité à leur camarade menacé de sanction, ont fait grève avec succès le 12 juin. Ainsi le « statu quo » a duré jusqu'au 7 juillet, où la direction a convoqué ce travailleur en vue de la sanction.

Devant la mobilisation des conducteurs, qui par

le bouche à oreille ont appelé à l'accompagner à l'entretien, la direction a dû reculer une première fois, repoussant l'entretien au 11 juillet. Ce délai supplémentaire a au contraire permis d'organiser et d'augmenter la mobilisation.

La direction a finalement craqué et jeté l'éponge, le 8 juillet elle abandonnait toute sanction!

La démonstration est faite que la solidarité paye.

Correspondant LO

• Banque postale – Limoges

Le mondial... des pitres

On peut imaginer la surprise des postiers de Limoges chargés des relations au téléphone lorsqu'ils ont vu débarquer dans leur service, mardi 7 juillet, une bande de supporters de foot particulièrement agités.

En fait, il s'agissait de cadres du service déguisés avec short, maillot, peintures, brandissant des drapeaux, faisant usage de corne de brume et brailant, pour soutenir les équipes en course pour la victoire... des meilleurs vendeurs de produits de La Poste!

Les « challenges », c'est-à-dire la mise en concurrence des équipes et des salariés, se succèdent tout au long de l'année. Cette fois, chaque service a reçu le nom d'une équipe nationale et devait concourir à la victoire... attribuée à celles et ceux qui auraient « accroché » le plus de clients, transférés ensuite vers les conseillers financiers. Un classement des « meilleurs » agents, du « meilleur » service au moins bon, s'affichait sur les écrans de

communication interne.

C'est donc pour « motiver » les agents que les pseudo-supporters ont débarqué, brailant au point que des clients au téléphone se sont même inquiétés de ce qui se passait... ce qu'il faut absolument éviter le reste de l'année, puisque ces mêmes cadres font la chasse aux discussions individuelles, aux rires, au prétendu manque

de réactivité aux appels téléphoniques. Cela s'ajoutant bien entendu aux divers moyens de surveiller le travail des agents, dont l'écoute des conversations avec les clients.

Ces clowneries grotesques tentent de masquer les pressions insupportables que la direction de La Banque postale et de La Poste mettent en place pour augmenter la productivité. Dans son dernier bilan, elle se vante d'« un développement commercial soutenu, se traduisant par des résultats opérationnels en croissance ». Résultats qu'elle souhaite encore amplifier, le PDG ayant annoncé, dans le cadre du projet « conquérir l'avenir », la poursuite de la baisse des effectifs, la réduction des coûts d'exploitation, c'est-à-dire la poursuite de la dégradation des conditions de travail.

À force de mépriser, d'humilier les postiers, dont certains encadrants qui rechignent voire parfois refusent de jouer à de tels « jeux », ils finiront par créer le challenge de trop.

Correspondant LO



• Ascenseurs

Il y a urgence

Selon la Fédération des ascenseurs, qui regroupe les entreprises chargées de l'entretien des ascenseurs, les travaux obligatoires de mise aux normes des ascenseurs ont pris beaucoup de retard, ce qui entraîne des risques pour la sécurité et l'emploi.

83 000 ascenseurs ne sont pas aux normes, et 65 000 d'entre eux sont dangereux. Les propriétaires ou les copropriétaires ont laissé filer des rénovations qui auraient dû être faites avant le 3 juillet. Pourtant, là aussi, le gouvernement a allégé les contraintes. Par exemple, les

ascenseurs ne sont désormais plus tenus de s'arrêter exactement à l'étage, soit une baisse de la facture globale de 2,4 milliards d'euros. Une belle réduction qui n'a cependant pas suffi à convaincre les propriétaires de lancer les travaux.

Résultat : les carnets de commandes des sociétés d'entretien ont baissé de 40 % et 1 500 techniciens ont été remerciés, ce qui là aussi ne peut que nuire à l'entretien des ascenseurs, puisque ce sont autant de salariés qualifiés qui restent sur le carreau.

J. F.



• Theramex – Monaco

Grève et manifestations contre la fermeture

Theramex, basée à Monaco et spécialisée dans les produits gynécologiques, appartient au puissant groupe pharmaceutique Teva depuis 2010.

L'annonce le 12 juin de la fermeture de l'entreprise a été vécue comme un choc par les 59 salariés.

Au gré des reventes et des plans sociaux qui les ont accompagnés, la production de médicaments a été externalisée et les effectifs sont déjà passés de 500 à 60 personnes. Seules les activités de Recherche et Développement sont demeurées sur le site de Monaco.

Teva justifie la fermeture de Theramex par une simple baisse du chiffre d'affaires en 2013 par rapport à celui de 2012. Et c'est tout cela que contestent les salariés. En effet ces variations du chiffre d'affaires résultent des réorganisations de la production au sein du groupe et les salariés ont bien des raisons de

ne pas croire aux chiffres invérifiables que la direction leur distille. D'ailleurs Teva ne cesse pas la commercialisation des produits de Theramex, mais les fabrique ailleurs.

Les salariés de Theramex savent, en plus, que quelle que soit l'indemnité qu'ils obtiendront, ils ne retrouveront pas de travail dans leur branche sur place. Monaco et ses environs voient les activités pharmaceutiques et cosmétiques se réduire comme peau de chagrin.

Un plan social est en cours d'élaboration, mais selon la loi monégasque les représentants du personnel ne sont conviés qu'à titre consultatif, pour une « concertation » avec la direction, limitée à une période d'un mois maximum. De plus la direction a refusé d'étendre cette période, tout comme elle a refusé que les salariés lors de ces réunions aient un avocat ou un appui de l'USM, le syndicat monégasque proche de la CGT.

Lors de ces discussions, la

direction a eu le cynisme de proposer les mêmes indemnités que lors du plan social précédent, en 2005, sans tenir compte des évolutions salariales sur dix ans. De plus, ces indemnités sont bien inférieures à celles qu'ont obtenues les salariés licenciés chez BorgWarner, qui a fermé ses portes cette année, dans le quartier industriel monégasque de Fontvieille, qui est en fait une série de tours dans la ville même de Monaco.

La colère devant ce gâchis humain est là et elle se manifeste. Révoltés par le cynisme de la direction de Teva, les salariés

de Theramex, soutenus par l'USM, défilent quasi quotidiennement dans les rues de Fontvieille en blouse blanche, sirènes et tambours battant à l'heure du midi au milieu des milliers de travailleurs de la zone industrielle en pause déjeuner. Manifester et faire la grève est du jamais vu dans l'entreprise.

Les travailleurs de Theramex ont reçu le soutien de salariés d'autres entreprises monégasques et en premier lieu de Monachem, une autre filiale monégasque de Teva dont les salariés craignent de subir le

même sort prochainement. Des ouvriers de l'équipementier auto Mécaplast, eux aussi concernés par un nouveau plan de licenciements, se sont joints aux manifestations. Au bout de trois semaines de marches répétées, la direction s'est inquiétée de la mauvaise image que ces manifestations donnaient de Teva et du « mauvais exemple » qu'ils donnaient aux salariés du site industriel de Fontvieille. En tout cas, la lutte n'est pas terminée. Elle est le seul moyen de répondre à la froide morgue des actionnaires de Teva.

Correspondant LO



• Supermarché Le Mutant – Argentan (Orne)

Après les usines, les commerces ferment

Le groupe de distribution alimentaire Casino a annoncé le rachat de tous les magasins Le Mutant, une soixantaine de supermarchés, majoritairement implantés en Normandie et dans l'ouest de la France.

Mais ce que les actionnaires de Casino oublient de dire, c'est qu'ils en profitent pour fermer des magasins considérés par eux comme insuffisamment

rentables. C'est ainsi qu'à Argentan, ville de 15 000 habitants où la plupart des usines ont disparu dans les vingt dernières années, les sept employés du magasin Le Mutant ont appris leur licenciement sans autre procédure qu'une lettre par la poste. C'est aussi le cas récemment des six employés du magasin Kiabi, dans la zone Leclerc, dont le magasin vient

aussi de baisser le rideau en pleine période de soldes.

Les propriétaires et gros actionnaires de ces chaînes commerciales jouent au casino avec les emplois des travailleurs tout en accroissant leur fortune. Prendre sur leurs profits pour continuer à payer les salaires des travailleurs qu'ils licencient ne serait que justice.

Correspondant LO

• Carrefour d'Angoulins-sur-mer (Charente-Maritime)

Grève victorieuse contre le travail du dimanche

La direction de l'hypermarché d'Angoulins-sur-Mer espérait que le bas niveau des salaires (1 150 euros en moyenne) ferait accepter aux salariés de renoncer à leur vie de famille le dimanche matin pour une maigre prime de 8 euros. Elle comptait aussi les diviser en assurant que cette mesure ne toucherait, pour l'instant, que les seuls CDD. Mais elle est tombée sur un os.

Mercredi 9 juillet, un piquet de grève de plusieurs dizaines de salariés, avec les syndicats FO et CGT, barrait l'accès au magasin. Ils avaient le soutien de la majorité des salariés des boutiques de la galerie et de commerçants qui, pour certains, travaillent déjà 80 h par semaine et à qui Carrefour n'a pas non plus demandé leur avis. Comme cela avait été le cas

dans d'autres villes, devant la détermination des grévistes, Carrefour a dû renoncer le jour même à faire passer sa mesure cet été.

Cette victoire est aussi une excellente nouvelle pour les travailleurs des autres commerces de la région, où l'idée du travail du dimanche chatouille les patrons.

Correspondant LO

• CHU de Nancy

Restructurations, fermetures de lits et suppressions de postes

La direction du CHU de Nancy a programmé 90 suppressions de postes dans les laboratoires en les regroupant sur un seul site, à Brabois. Cela fait partie du plan de restructuration, appelé « plan de refondation », que le directeur général est en train de mettre en œuvre.

Dès son arrivée il y a deux ans, il avait décrété que le CHU de Nancy avait 15 % d'effectifs non médicaux en trop par rapport à la moyenne des autres CHU. Traduit en clair, cela signifiait que son objectif était de supprimer 800 postes. Pour le moment il s'est gardé de le dire ouvertement et n'en a annoncé que 250. Mais les restructurations en cours prouvent que c'est bien un plan de cette ampleur qui est engagé.

Ainsi les pharmacies de l'Hôpital central et de la Maternité, qui vient d'être rattachée au CHU, vont être fermées et regroupées à Brabois : les hôpitaux du centre ville n'auront donc plus de pharmacie sur place.

La direction a programmé la fermeture de 250 à 300 lits sur les 1 900 que compte le CHU ; elle vient d'annoncer que 60 lits devront être fermés à l'automne. Les fermetures de lits sont le prélude à la suppression des postes de travail...

Toutes ces mesures, qui vont encore aggraver les conditions de travail et diminuer l'offre et la qualité des soins, sont faites au nom du retour des comptes du CHU à l'équilibre. Depuis une dizaine d'années, le budget est en déficit et la dette s'alourdit d'année en année, atteignant plus de 400 millions d'euros. Mais le redressement des comptes est mené au prix de la démolition progressive de l'hôpital et de son rôle dans la santé publique...

Le gouvernement demande aux hôpitaux de mener des programmes d'économies drastiques. Alors que l'État devrait fournir à l'hôpital public les moyens nécessaires pour qu'il puisse fonctionner dans des conditions correctes. C'est à cette logique criminelle qu'il faut mettre un terme.

Correspondant LO

• PSA Peugeot Citroën – Mulhouse

Après les mensonges de Varin, ceux du PDG Carlos Tavares

Mi-juin, la direction annonçait le passage en monoflux « à l'horizon 2020 ». Cela signifierait l'arrêt complet d'une ligne de montage sur les deux que compte actuellement l'usine.

Cette échéance fixée par la direction est surtout là pour faire passer l'idée auprès des travailleurs qu'il n'y aurait pas à s'inquiéter : l'avenir de l'usine serait assuré pour les prochaines années, et au-delà. Elle a accompagné cette annonce de celle du lancement d'un nouveau véhicule, prévu en 2016, là aussi pour tenter de rassurer le personnel.

Mais on peut tourner le problème dans tous les sens, rien n'y fait : passer de deux chaînes de production à une seule, et de quatre lancements ces quatre dernières années à un seul prévu pour les trois prochaines, cela fait une sacrée différence.

Et, en réalité, ce monoflux risque d'être d'actualité bien

avant 2020 : dès l'an prochain, la première ligne sera arrêtée en vue d'être « modernisée », et la production des trois modèles actuels (Citroën C4 et DS4, Peugeot 2008) rapatriée sur la seconde ligne. Puis, en 2016, la première devrait être redémarrée pour le nouveau modèle... tandis que rien ne garantit l'avenir de la deuxième chaîne de montage jusqu'en 2020.

Alors que la direction a la volonté de supprimer la moitié des capacités de production de l'usine, cela ne l'empêche pas de dire que le monoflux va permettre de pérenniser les emplois. Il faut pourtant une bonne dose de culot pour l'affirmer : avec deux lignes de montage, la direction a liquidé en moyenne 500 emplois par an sur les quinze dernières années. Ainsi, de 15 000 travailleurs, nous sommes passés à 7 500. Alors quel impact aurait la suppression d'une chaîne qui emploie aujourd'hui un millier de salariés, sans compter les

sous-traitants ?

Dans les ateliers, la direction – avec l'aide de plusieurs syndicats – a martelé que les investissements prévus et le futur lancement nous mettraient « à l'abri ». Évidemment pas à l'abri des mensonges : la récente fermeture d'Aulnay, et surtout le fait que pendant plus d'un an la direction centrale de PSA ait affirmé que cette fermeture



n'était pas d'actualité, doit nous rendre à juste titre méfiants vis-à-vis des annonces et des prétendues garanties du patron. Et surtout, quels que soient ses projets et les attaques qu'ils

comportent, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et sur notre force collective pour défendre nos emplois et nos salaires.

Correspondant LO

• PSA Sochaux

La direction loupe son coup

Mercredi 9 juillet, 14 travailleurs d'une équipe d'HC2, à l'usine de PSA Sochaux, ont posé les outils pendant environ 45 minutes pour protester contre le retrait de travailleurs affectés provisoirement sur la chaîne pour absorber son rajout de travail. Cette chaîne du Montage est déjà l'une de celles où les postes sont les

plus durs à tenir. Avec ce retrait, certains ouvriers devaient faire le travail d'un poste et demi.

Avec la multiplication des heures supplémentaires, des samedis travaillés, la surcharge est de plus en plus insupportable pour tous les travailleurs. La direction a admis qu'il s'agissait d'un « loupé », c'est le terme qu'elle

a utilisé.

Dans l'urgence, elle a mis des effectifs supplémentaires à l'Habillage caisse. En fait, sa seule solution est de mettre un peu de monde pendant une courte durée, puis de le retirer, en espérant que cela suffise à faire avaler la pilule du travail en plus. Cette fois-ci, c'est bien loupé.

Correspondant LO

• Smart – Hambach (Moselle)

Débrayage contre les bas salaires

Les travailleurs de l'usine Smart à Hambach, en Moselle, ont fait grève vendredi 4 juillet contre les propositions salariales de la direction qui, lors de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, a proposé une augmentation de 1,2 % pour avril 2015. La dernière augmentation datant de juin 2013, cela ferait 22 mois sans la moindre rallonge.

À l'appel de la CGT, une centaine des ouvriers du Montage et de la Peinture ont participé au débrayage, sur

400 travailleurs de ces secteurs. Sur le site, qui produit la Smart pour le groupe Daimler (Mercedes), outre les 750 travailleurs directement embauchés, on compte une myriade de sous-traitants. Au total, près de 1 600 travailleurs en CDI sont employés, ainsi que, en ce moment, 300 intérimaires avec le lancement du nouveau véhicule en partenariat avec Renault.

Le groupe Daimler, dont la Smart fait partie, est pourtant riche à milliards, avec un

bénéfice en hausse de 28 % l'an dernier. Les actionnaires ont empoché plus de 11,5 milliards de dividendes en sept ans ! Un dividende encore en hausse cette année.

De plus, le groupe se vante d'avoir 14 milliards de liquidités en caisse. Et il n'y aurait rien pour les salaires ? Les travailleurs qui ont débrayé veulent une véritable augmentation de salaire tout de suite ainsi que l'embauche des intérimaires.

Étienne HOURDIN

• Carrier Carrosserie – Alençon (Orne)

Liquidation judiciaire et magouille patronale

Mardi 1^{er} juillet, s'est déroulée dans les ateliers de l'usine Carrier, la vente aux enchères de tout le matériel qui restait, outillage, machines et pièces détachées, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise par le tribunal de commerce.

Quelques ouvriers parmi les 177 salariés licenciés après la mise en faillite étaient présents. C'est avec la rage au cœur qu'ils ont pu observer que parmi les acheteurs et curieux se trouvait

un des sous-traitants de Fast (maison-mère de Carrier) accompagné de l'ex-directeur financier de l'entreprise. Connaissant parfaitement le matériel, ils ont ainsi mis la main sur l'ensemble des pièces prêtes à l'emploi. Une opération qui permettra, c'est ce que pensent les travailleurs de Carrier licenciés, de reprendre la production ailleurs pour le même commanditaire, d'autant plus que ce dernier a pris la précaution

de son côté d'héberger les brevets, propriété de Carrier, dans un pays classé paradis fiscal.

Chez Carrier, les ouvriers produisaient des cars scolaires et des bus pour les collectivités locales. Plutôt que de laisser des capitalistes agir à leur guise pour leur plus grand profit, la seule priorité devrait être de maintenir cette activité utile à la population, avec tous les emplois concernés.

Correspondant LO

• Mory-Ducros

Un jugement favorable aux licenciés

Les 2 882 travailleurs licenciés il y a cinq mois de l'entreprise de transport Mory-Ducros viennent d'obtenir une satisfaction. Le tribunal administratif a annulé l'homologation du bien mal nommé « plan de sauvegarde de l'emploi » dont ils étaient victimes.

Fin 2013, le fonds financier Arcole avait déposé le bilan de sa filiale Mory-Ducros, entraînant un des plus grands plans de licenciements de ces dernières années. Grâce au soutien du gouvernement, et particulièrement du ministre Montebourg, qui avait déclaré que « 2 210 salariés repris, c'est mieux que zéro », Caravelle, maison-mère d'Arcole et spécialiste de la reprise et du dépeçage d'entreprises en difficulté, avait repris Mory-Ducros, rebaptisé Mory Global. Au passage 2 882 des 5 000 employés étaient licenciés, et par ce tour de passe-passe Caravelle effaçait 80 millions d'euros de dette.

En février dernier, une partie des travailleurs de Mory-Ducros avaient résisté au massacre de leurs emplois par une

grève d'une semaine. Cependant, la fédération CFDT des transports avait signé le plan de sauvegarde de l'emploi, dans le dos des grévistes et même des militants syndicaux CFDT de l'entreprise. L'État s'était empressé d'homologuer ce plan, qui vient d'être annulé par la justice.

Malheureusement, ce jugement en faveur des licenciés ne leur rendra pas leur emploi. Il leur permettra tout au plus d'aller aux Prud'hommes pour faire reconnaître leur licenciement comme « sans cause réelle et sérieuse » et de réclamer de meilleures indemnités. Mais il reste pas mal d'obstacles sur cette route. En février, Caravelle s'était débrouillée pour que les indemnités minimales soient en partie financées par l'État. Et comme le propriétaire en titre était sa filiale, cette société financière vautour garde des cartes en main pour échapper à ses responsabilités.

2 000 travailleurs ont ainsi pu être mis sur le pavé, avec la protection de l'État. La vraie justice serait qu'ils soient immédiatement réintégrés, et les licenciements interdits !

Lucien DÉTROIT

• Toulouse

Les sinistrés auditifs AZF ont fait céder Total

Depuis deux ans, le remboursement des prothèses auditives pour les sinistrés de l'explosion d'AZF, à Toulouse, était bloqué par Total. Soit ils s'autofinanciaient pour près de 4 000 euros, soit, privés de communication, ils se coupaient du monde. Mais ils se sont regroupés et ont réussi à faire connaître cette injustice, notamment en organisant deux conférences de presse.

Total les renvoyant à la CPAM et la CPAM les renvoyant à Total, et n'ayant pas vocation à être des balles de ping-pong, ils ont exigé une réunion tripartite qui a finalement eu lieu mardi 1^{er} juillet.

Ils exigeaient une procédure simple pour le renouvellement automatique des prothèses, le

paiement des piles pour les cinq ans à chaque renouvellement, et enfin la possibilité de choisir le paiement en une fois de tous les frais de remplacement et d'entretien à venir plutôt que le paiement lors de chaque renouvellement.

Ils ont obtenu satisfaction sur toute la ligne. Total s'est même engagé à ouvrir un bureau à Toulouse avec un interlocuteur qui réglera les questions administratives dans un délai d'un mois. Jusque-là, les sinistrés devaient communiquer par mail avec un courtier parisien... De plus Total s'est engagé à mettre tout cela par écrit, et la CPAM a informé tous les audioprothésistes de la nouvelle procédure simplifiée.

Bien sûr il faudra voir si l'intendance suit et si ce dispositif, satisfaisant sur le papier,

se traduit dans les faits. Car Total ne s'est pas transformé par un coup de baguette magique en une ONG bienfaitrice. Mais pour l'instant l'heure est plutôt à la satisfaction de voir que, en se regroupant, en étant solidaires et déterminés, en se donnant les moyens de se faire comprendre de l'opinion, on peut faire reculer une machine aussi puissante et aussi bien

huilée que Total.

De trois en janvier, le groupe des sinistrés auditifs est passé à 25. C'est à quinze ou vingt qu'ils se réunissent toutes les semaines. Des amitiés se sont nouées, et cela va durer. Pour le prochain anniversaire de la catastrophe, ils seront nombreux à manifester au rond-point du 21-Septembre, car ils ne supportent pas l'idée de participer

à une commémoration aux côtés des représentants du groupe Total, malgré les injonctions de toutes les autorités constituées.

Il n'y aura toujours pas de cérémonie unique mêlant responsables et victimes du 21 septembre 2001. L'étonnant est que, au sein des autorités, beaucoup fassent toujours mine de ne pas le comprendre.

Correspondant LO



Les sinistrés lors d'une précédente manifestation.

• Intermittents

La lutte continue

Un temps ralenti après la grève des cheminots, la mobilisation des intermittents du spectacle contre le durcissement de leurs règles d'indemnisation se poursuit.

De nombreux festivals sont perturbés : les Francfolies de La Rochelle, Montpellier Danse, Uzès Danse, le Festival de Marseille, le Festival Rio Loco de Toulouse...

Mais le point de mire de cette mobilisation est le Festival d'Avignon, un festival « perturbé et militant » selon le collectif du festival. Ainsi, dès le 3 juillet, des intermittents entraient dans un supermarché de la ville et sortaient sans payer, apportant le contenu de leurs caddies

à des SDF. Le 4 juillet, les intermittents votaient la grève à une large majorité, retardant l'ouverture du festival.

Le 7 juillet, plus d'une centaine de compagnies du festival « Off », festival parallèle au festival officiel, ont elles aussi voté la grève, alors qu'elles se saignent pour participer au festival. Les grévistes ont occupé le village du Off, dénonçant une gestion plus qu'opaque, qui rançonne les petites compagnies. Ainsi, un créneau de une heure trente dans une salle d'une cinquantaine de place coûte 5 000 euros pour les trois semaines de festival ! Les compagnies en grève ont reçu le soutien des compagnies belges, en grève elles aussi, qui ont dénoncé le nouveau statut d'artiste en Belgique.

La manifestation du 12 juillet a rassemblé 3 000 personnes. Ce jour-là, les intermittents du « In », le festival officiel, votaient à 65 % pour la grève. Certaines compagnies du Off remettaient ça elles aussi, malgré la catastrophe financière que cela représente pour elles.

Si des spectacles se tiennent, l'ambiance est à la lutte, à la

discussion : les journées sont ponctuées de débats, prises de paroles, manifestations, actions, distributions de tracts... Des banderoles réclament la « séparation du Medef et de l'État », et en appellent à la convergence des luttes contre la précarité et l'austérité. Le journal de la lutte, intitulé *Interluttants*, est vendu à prix

libre pour alimenter la caisse de grève. De nombreux intermittents ou compagnies non-grévistes versent leurs salaires ou leurs recettes à la caisse de grève. Malgré la propagande déversée contre les intermittents, de nombreux spectateurs arborent des affichettes « spectateur solidaire ». Les officiels, notamment les politiciens de gauche, sont chahutés et pris à partie par les grévistes.

À l'annonce de la venue de la ministre de la Culture, Aurélie Philipetti, les intermittents en lutte ont clairement fait savoir qu'ils l'attendaient de pied ferme... À Avignon, on danse, on chante, on joue, mais surtout on lutte !

Correspondant LO



fil rouge

Colombes ou éperviers ?

Cette année, le défilé militaire du 14 juillet se voulait sous le signe de la paix. 80 pays étaient représentés, qui avaient été impliqués dans un camp ou dans l'autre lors de la Première Guerre mondiale, et un lâcher de colombes symbolique a eu lieu en guise de clôture.

De leur côté, les « unités françaises engagées dans des opérations extérieures » ont, elles aussi, célébré le 14 juillet... là où elles étaient, de l'Afghanistan au Mali en passant par la Côte d'Ivoire, le Tchad, la République centrafricaine

et le Liban ou même sur un bateau de guerre actuellement en mission, *Corymbe*, dans le Golfe de Guinée.

Bien entendu, ces troupes françaises engagées à l'extérieur ne font pas la guerre, selon les termes officiels, elles préservent la paix. C'est d'ailleurs déjà ce qu'on disait en 1914-1918 aux soldats français... et aux soldats allemands.

Il y a saints et seins

Le 9 juillet s'est ouvert le procès de neuf Femem. Les faits remontent au 12 février 2013, lorsque les activistes

féministes s'étaient mises torse nu dans la cathédrale Notre-Dame, pour fêter à leur manière le renoncement de Benoît XVI et dénoncer l'attitude de l'Église sur le mariage homosexuel. Elles sont montées sur la cloche Marcel (du nom de Saint-Marcel, dont l'histoire ne dit pas s'il a été choqué de voir ces femmes dénudées), cloche qu'elles auraient légèrement abîmée. L'avocat du recteur de la cathédrale a réclamé 7 000 euros pour la réparation de la cloche, et 10 000 euros pour « préjudice moral ». Les militantes, elles, ont porté plainte pour violences contre les vigiles qui les ont sorties de force de la cathédrale. Mais,

s'est défendu l'un d'eux, dans la tenue où elles étaient, il n'y avait pas de prise...

Décidément, il n'y a plus de respect pour les curés, leurs vigiles et même leurs cloches...

Être moine, est-ce naturel ?

Le petit village (250 habitants) de Fontgombault, dans l'Indre, abrite une abbaye médiévale renommée, occupée par des moines bénédictins. Leur charité chrétienne avait permis au milicien Touvier, poursuivi pour crime contre l'humanité, de s'y abriter dans les années 1970.

Ils constituent aussi une part importante du corps électoral et deux d'entre eux siègent au conseil municipal. Cette emprise religieuse n'est pas étrangère au fait que la municipalité a annoncé son refus de célébrer des mariages homosexuels, comme la loi lui en fait maintenant l'obligation. C'est que, ont dit les élus, « la loi naturelle est supérieure à la loi des hommes ».

Les moines le savent bien, qui vivent en célibataires, officiellement du moins, s'habillent d'une robe de bure ridicule à capuchon pointu, toujours sans doute selon cette « loi naturelle ».